



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.4, 3.13

Numéro de la demande : 2017-2557
Demande : Modifications de l'étiquette du produit; méthode d'application et mises en garde
Produit : Appât à rongeur de champ Rozol RTU
Numéro d'homologation : 29545
Principe actif (p.a.) : Chlorophacinone
Numéro de document de l'ARLA : 2808973

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de l'appât à rongeur de champ Rozol RTU pour inclure une nouvelle méthode d'application pour les gaufres gris (machine creuseuse de galerie), une clarification sur les sites d'utilisation sur les cultures, des modifications du contenant, et une révision du langage entourant l'installation des appâts.

Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques n'a pas été requise pour cette demande.

Évaluations des risques pour la santé

L'ajout d'une nouvelle méthode d'application ne modifie pas le profil de toxicité aiguë de l'appât à rongeur de champ Rozol RTU.

Aucune référence de valeur toxicologique ne peut être établie pour les rodenticides; toutefois, on n'anticipe aucun risque préoccupant pour les travailleurs qui manipulent l'appât à rongeur de champ Rozol RTU, et pour les travailleurs qui se rendent sur les sites après traitement, lorsqu'ils utilisent de l'équipement de « creusage de galerie », ou suite à l'augmentation de la fourchette de taille du contenant, ou suite à l'utilisation d'un contenant sous forme de sac en papier.

Conformément à la Note de réévaluation, REV2010-17, *Mesures d'atténuation des risques concernant huit rodenticides*, les travailleurs sont protégés quand ils portent l'équipement de protection individuelle qui est indiqué sur l'étiquette, et qu'ils respectent toutes les mises en garde, et les restrictions à l'emploi qui figurent sur l'étiquette. Les risques pour la santé des non-utilisateurs ne sont pas considérés comme étant préoccupants.

Évaluation environnementale

Il n'y a pas de préoccupations environnementales supplémentaires en lien avec les modifications de l'étiquette de l'appât à rongeur de champ Rozol RTU.

Évaluation de la valeur

Le rodenticide de champ Rozol RTU est homologué pour la lutte contre les gaufres gris lorsqu'il est appliqué directement sur les galeries à l'aide d'une tige de métal ou d'une cuillère.

L'historique d'emploi de 9 fermiers a été utilisé afin d'appuyer la méthode de creuseur de galerie en tant que méthode d'application. Une maîtrise de plus de 75 % des gaufres gris a été atteinte lorsque le rodenticide de champ Rozol RTU était appliqué à l'aide de cette méthode d'application.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a mené à bien une évaluation des informations fournies, et les a trouvées suffisantes pour appuyer la modification de l'étiquette de l'appât à rongeur de champ Rozol RTU.

Références

PMRA

Document

Number	Référence
2827633	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827634	2017, Deficiencies Response - Rozol RTU Field Rodent Bait (Reg. No. 29545) Submission Number: 2017-2557 , DACO: 10.2,10.2.4
2827635	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827636	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827637	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827638	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827639	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827640	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827642	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2827643	2017, History of Use Questionnaire for Rozol RTU Field Rodent Bait, DACO: 10.2.4
2764384	2017, User Description/Scenario for Label Amendment for Rozol RTU Field Rodent Bait (Reg. No. 29545), containing Chlorophacinone, to include Burrow Building Equipment, DACO: 5.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.